



*OIC/CFM-45/2018/IT/RES/FINAL*

**RESOLUTION  
SUR  
LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION**

**ADOPTÉE PAR LA  
45<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES  
AFFAIRES ETRANGERES**

(Session des valeurs islamiques pour la paix durable, la solidarité et le  
développement)

DHKA, REPUBLIQUE POPULAIRE DU BANGLADESH  
5-6 MAI 2018  
(19-20 Chaabane 1439 H)

**RESOLUTION N ° 1/45-IT**  
**SUR**  
**LA CONSOLIDATION DE LA POSITION DE L'OCI**  
**POUR LA PROTECTION DES gTLD CONNOTES**  
**AVEC L'IDENTITE ISLAMIQUE**

La quarante-cinquième session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, (Session des valeurs islamiques pour la paix durable, la solidarité et le développement), tenue à Dacca, République populaire du Bangladesh du 19 au 20 Chaaban 1439 H (5-6 Mai 2018)

**Rappelant** la résolution 01/44-IT sur "la consolidation de la position de l'OCI pour la protection des gTLD connotés avec l'identité islamique";

**Considérant** le fait que les nouveaux gTLD connotés avec l'identité islamique sont d'une nature si sensible qu'ils concernent l'ensemble de l'Oummah islamique;

**Tenant compte** des efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI pour coordonner les positions des Etats membres sur cette question;

**Rappelant** que les Etats membres de l'OCI, qui sont aussi membres de l'ICANN, ont été appelés à soutenir la position des Emirats Arabes Unis et les mesures prises pour interdire la vente des deux domaines, à savoir «. Islam » et «. Halal » ou tout autre domaine qui concerne l'ensemble de l'Oummah ;

**Soulignant** la nécessité pour les Etats membres de l'OCI d'adopter une position unifiée en ce qui concerne leurs politiques et mécanismes pour la gestion de l'exploitation des gTLD connotés avec l'identité islamique et empêcher leur utilisation abusive;

**Exprimant** sa préoccupation et son souci de faire en sorte que l'enregistrement de tout nom de domaine de premier niveau garantisse dans une large mesure qu'aucune communauté, aucun segment ou aucune religion ne soit offensé;

**Ayant examiné** le rapport pertinent du Secrétaire général :

1. **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI de finaliser, dès que possible, l'étude sur la manière de gérer les gTLD connotés avec l'identité islamique et de la soumettre aux Etats membres pour avis.
2. **EXHORTE** les États membres de l'OCI qui n'ont pas encore rejoint l'ICANN à le faire en prélude à la transition au statut d'organisation internationale.
3. **REAFFIRME** la position de l'OCI, à savoir que les deux domaines «. Islam » et «. Halal » ou tout autre domaine qui concerne toute l'Oummah islamique, ne devraient pas être vendus sans le consentement coordonné et l'accord de tous les

Etats membres de l'OCI.

4. **FELICITE** les Émirats Arabes Unis, en leur qualité de membre du Comité consultatif de haut niveau, présidé par le président de l'Estonie, d'avoir présenté des recommandations sur la transformation de l'ICANN en une organisation internationale, sachant que ce comité a tenu sa 3ème réunion les 3 et 4 mai 2014, à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis.
5. **INVITE** le Secrétariat général à poursuivre ses efforts en vue d'établir une base de données consacrée à cette question et à soumettre des rapports semestriels à cet égard.
6. **INVITE** toutes les autorités de régulation des télécommunications et tous les fournisseurs d'accès concernés dans les Etats membres de l'OCI à tenir des réunions pour délibérer sur ce point et proposer l'adoption d'une position unifiée sur les questions liées à l'ICANN.
7. **DEMANDE** au Secrétaire général de suivre la mise en œuvre de la présente résolution et de soumettre un rapport à ce sujet à la 46<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres des affaires étrangères.

-----